Fédération Française de POKER ASSOCIATIF

GUIDE DE L'UTILISATEUR

GESTION DU DOCUMENT

Date	Version	Commentaire
12-02-2014	1.0	Création du document
01-02-2016	1.1	Modification du document après mise en place des licences
18-02-2016	1.2	Modification du nombre de joueurs minimum lors d'une étape du C.N.E.C.
13-02-2017	1.3	Modification du lien pour la carte des clubs Mise à jour des informations sur les réseaux sociaux Mise à jour des liens pour l'adhésion Suppression de la nécessité d'inscription au C.N.I.C
29-09-2017	1.4	Ajout des informations pour la CRLE
23-03-2019	1.5	Mise à jour de liens (page facebook du CdC) et du §CRLE
23-08-2021	2.0	Mise à jour suite au nouveau portail CdC
28-07-2023	2.1	Mise à jour Fédération Française de Poker Associatif & Nom des compétitions
08-08-2025	2.2	Suppression des points des logos, correction des liens X et Facebook, ajout du lien Instagram, Modification partenaire online

Note : Ce guide peut être téléchargé en version pdf sur le site de la FFPA sous Vos Outils > Téléchargements & Tutoriels, catégorie "Général" (accessible directement via ce lien).

TABLE DES MATIERES

Gestion du document 1

Vous êtes un particulier non membre d'un club de poker 3

Vous êtes un particulier membre d'un club de poker 3

Vous faites partie des responsables d'un club intéressé par la FFPA 3

Vous souhaitez faire adhérer votre Club à la FFPA 3

Responsables de clubs, Apprenez à utiliser le forum privé 4

Vous souhaitez participer aux compétitions de la FFPA 5

Participer au Championnat de France par Equipe de Poker Associatif (CFEPA) 5

Participer au Championnat de France Individuel de Poker Associatif (CFIPA) 6

Short Handed, Team Challenge… Des compétitions parallèles au CFIPA 6

Participer à la Coupe Régionale des Licenciés par Equipe (CRLE) 6

VOUS ETES UN PARTICULIER NON MEMBRE D'UN CLUB DE POKER

La **Fédération Française de Poker Associatif** (FFPA) est une association regroupant des clubs de poker, il n'est pas accessible en direct aux joueurs. La carte des clubs adhérents est disponible : https://www.ffpoker.org/vos-outils/carte-des-clubs

VOUS ETES UN PARTICULIER MEMBRE D'UN CLUB DE POKER

Parcourez le site www.ffpoker.org, il est rempli d'informations. Transmettez l'information à vos responsables (membres du bureau ou CA). Ce sont eux qui doivent décider de l'adhésion de votre club à la **FFPA**

Aimez et suivez la page Facebook de la FFPA, (Fédération Française de Poker Associatif – FFPA) cela vous permettra de recevoir nos principales informations. Un groupe fermé nommé « FFPA News » existe également. Il est dédié aux informations concernant notre partenaire online (Il n'est pas autorisé de faire la promotion de jeu de hasard sur une page publique). Demandez à intégrer le groupe « FFPA News » ! Followez enfin les comptes X @FFPAssociatif et Instagram @ffpassociatif. Partagez ces informations dans votre club, ce groupe et cette page Facebook, ainsi que ces comptes X et Instagram, permettent à vos adhérents d'avoir les nouvelles importantes au plus vite.

VOUS FAITES PARTIE DES RESPONSABLES D'UN CLUB INTERESSE PAR LA FFPA

Inscrivez-vous sur le forum des responsables de clubs : forum.ffpoker.org.

Ce forum est ouvert aux clubs, adhérents et non adhérents. Chaque club peut avoir deux représentants inscrits sur le forum, plus deux comptes en lecture seule, si d'autres membres de son bureau/CA souhaitent avoir accès aux informations. N'hésitez pas à vous proposer à votre bureau pour être correspondant de votre club si nécessaire !

Ce forum est imposant car il y a beaucoup d'utilisateurs, vous trouverez plus loin dans cette documentation des conseils pour son utilisation.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE ADHERER VOTRE CLUB A LA FFPA

Les campagnes d'adhésion sont lancées en début d'année scolaire. Elles sont annoncées par un article sur le site internet repris sur facebook et sur twitter, par une annonce générale sur le forum, et par un email envoyé aux responsables de clubs. Il est difficile de la rater !

Chaque club doit s'acquitter d'une cotisation de 30€ (sans distinction de taille, de nouveauté...) et des licences individuelles **obligatoires pour tous ses adhérents** participant aux activités régulières du club dont le montant a été fixé en fonction des besoins de la FFPA à 5 €. **Nous rappelons que la mise en place de cette licence et son montant ont été votés par les clubs membres en AGE en 2014.**

Tout se passe sur le portail de la **FFPA** (portail.ffpoker.org), dans le compte du responsable de club gérant votre association. Inscrivez votre club s'il n'a jamais adhéré à la FFPA (ou à son prédécesseur *Le Club des Clubs de Poker*), ou connectez-vous si vous disposez déjà d'un compte. Au besoin, suivez la procédure de mot de passe oublié.

La procédure pour adhérer à la **FFPA** est expliquée sur le site www.ffpoker.org, sous « Vos Outils > Tutoriels et téléchargements » dans la catégorie « Adhésions » (accessible directement en suivant ce lien).

Si la procédure d'adhésion à la **FFPA** permet d'inscrire automatiquement le club au Championnat de France Individuel de Poker Associatif (CFIPA), l'inscription à la compétition CFEPA (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif) devra se faire le moment venu, sur le portail (portail.ffpoker.org) du responsable de club ayant procédé à l'adhésion, ainsi que sur le forum des responsables de clubs, selon les modalités annoncées sur celui-ci.

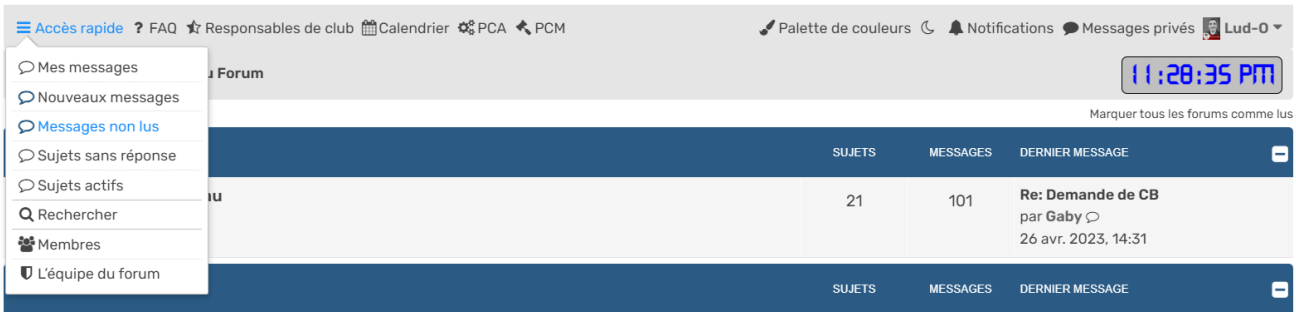
Si, pour participer au CFEPA, l'adhésion est nécessaire avant le début de la compétition, il est néanmoins possible de nous rejoindre après celui-ci, et d'adhérer à la **FFPA** (et donc de participer au CFIPA) jusqu'au 31 juillet.

RESPONSABLES DE CLUBS, APPRENEZ A UTILISER LE FORUM PRIVE

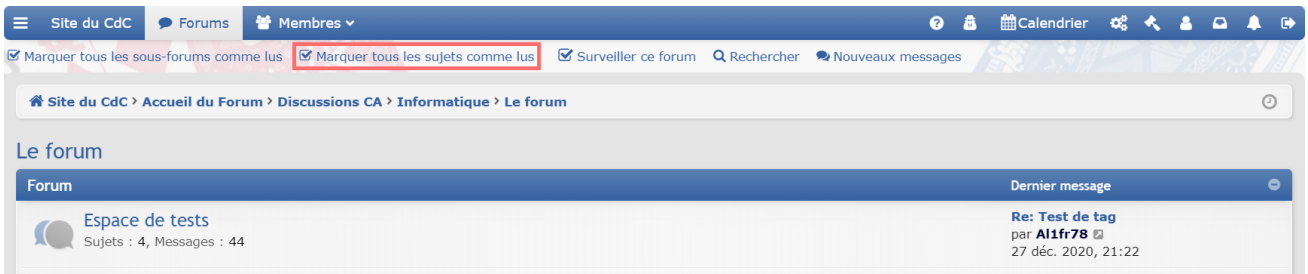
Le forum est le lieu de discussion et d'information le plus important. Chaque club, adhérent ou non à la **FFPA**, a droit à 2 représentants, auxquels peuvent s'ajouter deux comptes supplémentaires en lecture seule.

Conseils pour la lecture : venez tous les jours (ou tous les 2 jours) pour y passer 5 minutes en utilisant le lien « messages non-lus » http://forum.ffpoker.org/search.php?search_id=unreadposts (ou "voir les messages non lus" à partir de l'accès rapide du forum). Vous aurez ainsi accès à tout ce que vous n'avez pas lu.

↴ « accès rapide » du forum



Vous pouvez alors identifier (grâce aux sujets indiqués et aux sous-forums dans lesquels ils sont placés) les posts qui vous intéressent, aller les lire, puis sur cette même page des « messages non-lus », cliquer sur « marquer tout comme lu » pour votre prochaine visite. Cela vous évitera de voir les sujets qui ne vous intéressent pas comme « non-lus » à chaque connexion.



Conseils pour l'écriture : nous sommes très nombreux sur ce forum, il est important d'être discipliné dans son usage. Les règles d'utilisation ne sont pas originales, mais nous sommes obligés de les faire appliquer strictement si on veut que ce forum reste ce qu'il doit être, un outil à l'usage des clubs et non un bourbier où se noient les informations.

Merci de lire et d'appliquer : forum.ffpoker.org/viewtopic.php?f=20&t=3844.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX COMPETITIONS DE LA FFPA

Pour rappel, l'adhésion à la **FFPA** ne vaut pas inscription aux compétitions. Si la procédure d'adhésion à la **FFPA** permet d'inscrire automatiquement le club au Championnat de France Individuel de Poker Associatif (CFIPA) l'inscription à la compétition CFEPA (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif) devra se faire le moment venu, sur le portail (portail.ffpoker.org) du responsable de club ayant procédé à l'adhésion, ainsi que sur le forum des responsables de clubs, selon les modalités annoncées sur celui-ci.

La licence individuelle est obligatoire pour participer aux compétitions.

Pensez à lire les règlements : il y a des contraintes pour permettre un bon déroulement, assurez-vous que votre club les remplit (voir en détail ci-dessous pour chacune des 2 compétitions).

Chaque compétition dispose d'un forum spécifique, si vous avez des questions à propos de cette compétition, regardez les sujets dans le forum dédié et sans sujet dédié, ouvrez-en un en donnant un titre explicite (pas juste "Question CFIPA" alors qu'on est dans le forum du CFIPA 2024). Il est aussi possible d'utiliser la fonction "rechercher" du forum pour trouver des sujets relatifs à un sujet précis... en faisant attention aux dates de publication des informations !

Usuellement, la liste des clubs inscrits est mise à jour régulièrement par les responsables de la **FFPA**, surtout à l'approche de la fin de l'inscription. N'hésitez pas à demander cette mise à jour si vous pensez être inscrits et ne vous voyez pas depuis plusieurs jours.

Les dates limites d'inscriptions (principalement au CFEPA) sont là pour être respectées, elles permettent de gérer au mieux les compétitions. Si vous ne les respectez pas, vous serez probablement pénalisés.

PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DE POKER ASSOCIATIF (CFEPA)

Le CFEPA est la compétition par équipe de la **FFPA** Chaque année, près de 180 clubs qui s'affrontent en 5 étapes lors de phases de poules de novembre à mars pour accéder à l'une des demi-finales qui ont eu lieu en 2 étapes entre avril et juin. Ces demi-finales qualifient seize clubs pour une finale nationale, organisée tous les ans par un club adhérent.

Chaque étape, hormis la finale nationale, est organisée sur une journée par un des clubs participants. Chacun des clubs participants inscrit pour chaque étape une équipe composée (au plus) de 8 joueurs, 3 remplaçants et 1 capitaine. Deux séries de Sit & Go sont organisés dans la journée, chaque club disposant d'un joueur sur chaque Sit & Go. Des points sont attribués en fonction des places atteintes par chacun afin de déterminer un classement.

Avant de s'inscrire au **CFEPA, il est important de s'assurer de la motivation des joueurs du club** : renseignez-vous des distances à parcourir (variables selon les régions) et de la motivation de vos joueurs, car il est parfois difficile de se motiver pour partir un dimanche de 6h à 22h... surtout en fin de saison si on ne joue plus la qualification ! Le minimum de participants pour pouvoir jouer une étape est de 4, et évidemment il vaut mieux être 8 pour défendre ses chances au mieux !

Une fois inscrit, l'organisation de la saison se passe sur le forum entre les clubs participants afin d'assurer l'organisation et l'intendance des étapes, la préparation et la publication des équipes, enfin l'envoi des résultats à la commission compétitions.

PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE POKER ASSOCIATIF (CFIPA)

Le CFIPA est la compétition individuelle de la **FFPA** Le CFIPA réunit tous les ans plus de 400 joueurs lors d'une finale nationale qui a lieu dans un casino professionnel, pour permettre l'organisation d'une vraie "fête du poker" avec des événements annexes.

La qualification des joueurs pour la finale du CFIPA se fait essentiellement par les résultats internes en live des clubs inscrits. A la fin de votre saison, il vous faudra indiquer dans le portail du responsable de clubs (portail.ffpoker.org) les résultats de l'année. C'est votre club qui choisit le classement qui lui semble le plus représentatif pour qualifier ses joueurs pour la finale CFIPA La **FFPA** conseille néanmoins de prendre soit le classement général du club, soit le classement annuel des tournois MTT du club (si vous en avez un) puisque le CFIPA est un tournoi MTT.

En fonction de votre nombre de participants et du nombre de participants de l'ensemble des clubs inscrits, vous disposerez d'un certain contingent de places pour la finale CFIPA

Une qualification online est également possible sous réserve d'un partenaire en ligne (WINAMAX depuis l'édition 2025). Le prizepool de cette finale est augmenté par le sponsor avec des packages pour les meilleurs afin qu'ils puissent participer à des événements qui sortent de l'ordinaire de la plupart des joueurs associatifs.

SHORT HANDED, TEAM CHALLENGE… DES COMPETITIONS PARALLELES AU CFIPA

En parallèle de la finale CFIPA, se tiennent également la ou les finale(s) d'autre(s) compétition(s) annexe(s).

Le Short Handed Championship est par exemple une compétition ouverte à tous (licenciés ou non à la FFPA) dont les qualifications se passent en ligne, autour de tables Short Handed, et qui réunit les 24 meilleurs joueurs pour une finale live, sur le week-end de la finale CFIPA

Le Team Challenge est une autre compétition dont les qualifications se jouent en ligne, et dont la finale live réunit les meilleurs sur le week-end de la finale CFIPA Cette compétition se joue par équipe de quatre joueurs, licenciés ou non à la FFPA, sur un format CFEPA / CRLE

PARTICIPER A LA COUPE REGIONALE DES LICENCIES PAR EQUIPE (CRLE)

Depuis 2018, la CRLE n'est plus organisée, mais elle pourrait revenir chaque année, en fonction de la motivation et de la demande des clubs adhérents.

La CRLE est la « petite sœur » du CFEPA : compétition par équipe de 4 licenciés, format « coupe » avec au maximum 3 étapes au niveau régional et, pour le moment, pas de finale nationale ni de dotation particulière.

Depuis 2018, la CRLE n'est plus organisée, mais elle pourrait revenir chaque année, en fonction de la motivation et de la demande des clubs adhérents.

Chaque étape est organisée sur une journée par un club, ce dernier pouvant organiser plusieurs étapes qualificatives en même temps s'il en a la place puisque chaque étape ne concerne que 4 tables de jeu.

S'il n'y a pas plus de 32 équipes dans la région, elles sont toutes qualifiées pour les demi-finales. Si moins de 10 équipes sont inscrites, alors la compétition se réduit à sa seule finale régionale.

Outre les remarques de motivation valables comme pour le CFEPA, il est important de noter avant de s'inscrire que les dates sont fixées à l'avance et qu'il faut donc faire attention aux disponibilités des 4 joueurs avant de faire l'inscription, même si les remplacements sont désormais illimités.

Tout se passe sur le forum (forum.ffpoker.org) : inscriptions (regardez les dates limites), détermination du lieu des étapes, organisation, intendance et publication de l'ensemble des résultats.